

Entrez dans la nouvelle saison culturelle!

Aggloscènes

Judi 11 juin 2015
Théâtre Intercommunal
Le Forum



Dans ce magazine : Le Parc d'activité économique du Capitou s'agrandit... Vos commerces de proximité labellisés... La CAVEM entre dans le pôle touristique Estérel Côte d'Azur... Rendez-vous au salon de la rénovation énergétique... Plan de Déplacements Urbains... Une nouvelle ligne de bus la nuit... Le Budget prévisionnel 2015... 105 000 tonnes de déchets traités par an... La nouvelle saison culturelle est lancée... Une voie de contournement à l'étude... Élection du nouveau Vice-Président...



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- 4-5 Pôle Production et Pôle Mixte
- 6 Label National
« Commerces de proximité dans la ville »
- 7 8^e Salon de l'Emploi Saisonnier

TOURISME

- 8-9 Pôle Estérel Côte d'Azur
- 10 Projet « Best Of »

ENVIRONNEMENT

- 11 Salon de la rénovation énergétique
- 12-13 Rapport sur le développement durable 2014

TRANSPORT

- 14-15 Plan de Déplacements Urbains
- 16 Mobilités
- 16 Ligne Noct'en bus

BUDGET

- 17 Budget prévisionnel 2015

DÉCHETS VALORISÉS

- 18-19 Le traitement des déchets
- 20 Fête des plantes
- 20 Opération hippocampe
- 21 Les Points d'Apports Volontaires

CULTURE

- 22-25 Lancement de la saison culturelle

RENCONTRE

- 26-27 Projet de voie de contournement

LUTTE INONDATIONS

- 28 Atelier National « Territoires en mutation exposés aux risques »

CITOYENNETÉ

- 29 Élection du nouveau Vice-Président

22



8



21



20



Var-Estérel-Méditerranée,
mon agglo, mon mag n°14
Le magazine d'information
de la Communauté d'Agglomération
Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien
83700 SAINT-RAPHAËL
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
Rédaction : Katia ENRIOTTI (transports), Mathias OLIVERO
Photos : Action Air • Altivue • Christine DELVILLE • Juliane GLAUSER (couverture) • Tatiana
LAMBERT • Hervé LEMAINQUE • Mercure Thalassa Fréjus • Paul-Christian OLLIER
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr
ISSN : 2427-4305

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,
Ce nouveau numéro de notre magazine, désormais dénommé Var Estérel Méditerranée, illustre la richesse et la diversité de notre Communauté qui prend rapidement de l'importance par l'accroissement de ses compétences.

Notre rayonnement s'étend désormais au-delà des frontières de notre Pays par la signature du Protocole d'Entente avec la Vallée de San Lorenzo proche de Gênes.

Ce rapprochement nous permettra d'avoir accès aux fonds européens que nous ne pouvions obtenir seuls en restant uniquement français.

Ce partenariat aura des prolongements très favorables à notre action grâce à cette nouvelle puissance financière.

Au plan économique notre effort ne se relâche pas et la CAVEM est nommée à la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

La défense que nous avons toujours apportée à cette activité vient de connaître un succès important avec le refus de l'autorisation d'urbanisme commercial du Pôle de la Mode au Muy.

Nous défendrons toujours nos commerçants qui constituent la richesse, l'activité économique et l'attractivité de notre territoire.

Je vous laisse découvrir les différents sujets traités dans ce magazine et vous adresse l'expression de mes fidèles et cordiaux sentiments.

4



www.cavem.fr

28



Le Capitou encore plus grand : le Pôle Production et le Pôle Mixte sortent de terre

🕒 **Les richesses naturelles proposées par notre Territoire** doivent être complétées par une compétitivité économique pour favoriser l'emploi de ses habitants. Pour cela, la CAVEM s'engage année après année aux côtés d'entrepreneurs locaux pour développer son attractivité économique. C'est en suivant cette logique que les Pôles du Parc d'activités du grand Capitou ont été créés : le Pôle d'excellence JEAN-LOUIS, le Pôle BTP, le Pôle Production et le Pôle Mixte. Actuellement, **le Parc d'Activités du Capitou représente près de 2500 emplois!** Un chiffre qui va augmenter car les premiers bâtiments du Pôle Production et du Pôle Mixte commencent à voir le jour. Mais quelle a été l'évolution de ces pôles ?



Pôle Production

Un emplacement stratégique pour le Capitou

Le parc d'activités du Capitou existe depuis 1963, idéalement situé à proximité de l'axe autoroutier A8. Ses soixante-dix hectares proposent une zone commerciale attractive aux entreprises qui ont décidé de s'y implanter. L'idée de son extension sur différents pôles voit le jour à l'initiative de la Communauté d'Agglomération en 2005 pour permettre aux entreprises situées en centre-ville ou loin des axes économiques de s'implanter à un emplacement stratégique. En plus d'offrir l'espace nécessaire à leur développement, la situation des différents pôles du Parc d'Activités du Capitou permet de faciliter l'accès aux entreprises mais aussi d'éviter le trafic urbain. De par sa position, il permet aux personnes venant de Nice, Toulon ou Marseille d'accéder directement aux Pôles depuis l'autoroute.

Priorité aux entreprises locales

En plus des avantages déjà cités, ces pôles d'extension permettent aux aménageurs de concevoir les zones commerciales en fonction des besoins. Ainsi, tous les acteurs sont regroupés par domaines. Tous les métiers du bâtiment sont regroupés sur le pôle BTP, où les maîtres d'ouvrage pourront trouver une synergie entre tous les corps de métiers mis à leur disposition : architecte, matériaux, banque, assurance, etc. Le Pôle Production et le Pôle Mixte ont en effet été inspirés par le Pôle BTP pour développer des activités diversifiées. À l'heure actuelle, 80 % de leur superficie ont déjà été réservés, mais plusieurs entreprises locales restent encore à déplacer. Toujours dans une logique de développement, il faut souligner que la réservation de ces terrains profite en priorité aux entreprises locales.



PÔLE PRODUCTION

- › Date de création : 2011
- › SAS OMEGA REALISATION
- › 41 lots
- › Surface totale : 20 hectares
- › Environ 80 entreprises implantées : Automobile, stockage, fabrication, commerces de proximité
- › 120 logements seront construits, dont 30 % de logements sociaux
- › Environ 500 emplois créés

« Le pôle mixte a été divisé en petits lots pour que les acteurs locaux aient la possibilité d'acheter. Les terrains ont été spécialement pensés à leur échelle. M. TOSELLO a beaucoup œuvré et contribué à l'évolution des pôles du Capitou », explique Fabio BIANCONI, responsable de la SAS De Pierre et d'Azur.

- › Date de création : 2014
- › SAS De Pierre et d'Azur
- › 19 lots
- › Surface totale : 3 hectares
- › Environ 30 entreprises : artisanat, pôle médical, commerces de proximité, restauration, hôtel
- › Environ 200 emplois créés

PÔLE MIXTE



Une harmonie visuelle

Le pôle mixte a entièrement été conçu par un architecte choisi sur la base d'un cahier des charges pour les différentes entreprises qui viennent s'y installer. Ceci permet de veiller à l'harmonie des bâtiments construits afin de fonder une belle zone commerciale et artisanale locale. Cette esthétique sera réfléchié jusque dans l'élaboration de la signalétique du site.

Un projet long et ambitieux

La Communauté d'Agglomération a eu besoin de plusieurs années pour regrouper les terrains permettant l'extension du Parc d'Activités du Capitou. Des rencontres avec les propriétaires des terrains et de longues négociations ont été nécessaires pour que ce projet puisse voir le jour. Sans soutien de la CAVEM, celui-ci n'aurait tout simplement pas pu exister. « Seule une puissance publique peut maîtriser le foncier et donc prendre en charge un tel projet, car elle dispose du recul pour effectuer les études nécessaires et connaître l'évolution du domaine foncier. », précise Philippe DONAT, responsable de la SAS S.D.G. La CAVEM, dans son souci de développement durable a établi pour ces deux pôles des cahiers des charges Haute Qualité Environnementale. Elle poursuit son travail de certification ISO 14001, toujours avec cette volonté de développer un cadre favorable aux entreprises locales.



Remise des prix du Label National « Commerces de proximité dans la ville »

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MADAME CAROLE DELGA, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une journée pour se rapprocher de vos commerçants

🕒 **À l'heure du commerce sur internet** qui permet d'acheter ce que l'on veut en quelques clics, les attentes des consommateurs ont changé. Ainsi, la présence de commerces de proximité est aujourd'hui perçue comme un facteur de qualité de vie au sein d'une ville. Afin de soutenir le commerce de proximité et de sensibiliser les acteurs du territoire à cette problématique, la CAVEM s'est associée à « La Journée Nationale du Commerce de Proximité ». Les villes de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens participaient déjà à la démarche, auxquelles se sont jointes cette année Fréjus et Saint-Raphaël. Cet événement est devenu en 6 ans la première opération nationale du genre, à la fois par le nombre de villes (300) mais aussi par le nombre de commerçants (6500) qui y participent.



Des nominations exceptionnelles

Lors de la cérémonie de remise des prix du Label National « Commerces de proximité dans la ville », organisée le lundi 13 avril 2015 à la Salle des Congrès de la Mairie de Nanterre, chaque ville a été mise à l'honneur par l'obtention de sourires sur son label :

- › Fréjus : 1 sourire
- › Puget sur Argens : 3 sourires
- › Roquebrune-sur-Argens : 3 sourires
- › Saint-Raphaël : 2 sourires

L'obtention de ces sourires prouve l'originalité des initiatives d'animation et les gestes d'accueil à l'attention de la clientèle qui ont été mis en place. Les services Commerce de chaque ville ainsi que le service Développement Économique de la CAVEM se voient ainsi récompensés pour leur travail quotidien auprès des commerçants locaux.

La CAVEM est le territoire qui a obtenu le plus de sourires dans la région PACA

Au vu de ce succès, une question toute simple se pose : est-ce que pour innover dans le commerce, aujourd'hui, il ne faut pas tout simplement revenir aux fondamentaux de la relation clientèle ?

Un label qui donne le sourire

La Journée Nationale du Commerce de Proximité permet aux villes de concourir au label « Commerce de proximité dans la ville » composé d'un à quatre sourires. Ce label prend la forme d'un panneau en entrée de ville et trouve sa place bien souvent au voisinage immédiat de celui des panneaux « Villes fleuries » ou des « Villes internet ».

Afin d'évaluer l'implication de chaque ville en matière de commerce de proximité, plusieurs critères sont ainsi étudiés :

- › la mobilisation des acteurs économiques et leur implication ;
- › la qualité du travail collectif ;
- › l'investissement des commerçants et les initiatives locales ;
- › la visibilité des offres dans les différents médias.

Le label récompense les efforts menés par la ville nominée pour soutenir le commerce de proximité et maintenir le développement des activités économiques sur son territoire.



8^e Salon de l'Emploi Saisonnier : un coup de pouce pour l'activité professionnelle estivale

📍 **L'attractivité touristique de notre agglomération** durant les périodes estivales impacte directement de nombreux secteurs d'activité. Ainsi, beaucoup d'entreprises ont besoin de créer des emplois saisonniers notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de l'animation, mais aussi du commerce. Pour répondre à cette demande, la CAVEM a apporté son soutien financier à la Maison de l'Emploi de l'Est Var et Pôle Emploi qui ont coorganisé la huitième édition du salon pour l'Emploi Saisonnier, le mardi 10 mars 2015 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. Les nombreux visiteurs présents ce jour-là, issus principalement du jeune public, ont eu l'occasion de rencontrer des recruteurs pour candidater à leurs offres d'emploi saisonnières. Pour certains, ces rencontres représentaient un premier échange professionnel avec des entreprises. Nul doute que cette expérience leur sera profitable pour la suite de leurs recherches.



Pôle touristique Estérel Côte d'Azur

LE 30 MARS 2015, LA CAVEM A OFFICIELLEMENT REJOINT LE PÔLE TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR.



Un soutien pour favoriser le tourisme sur le territoire

☉ **Le Pôle Estérel Côte d'Azur est né** de la volonté de 12 Offices de Tourisme du territoire de mutualiser leurs moyens pour être efficaces sur des actions de grande envergure.

Son plus grand financeur parmi les Collectivités Territoriales est la CAVEM à hauteur de 158 400 €.

Ses missions s'articulent autour des domaines suivants, en étroite collaboration avec les Offices de Tourisme :

- › production d'offres touristiques ;
- › promotion du territoire, en France et à l'étranger ;
- › e-tourisme développé sur internet, tablettes, mobiles et réseaux sociaux.

Une offre adaptée et de qualité

Le Pôle Estérel Côte d'Azur adapte ses offres aux attentes du public qui souhaite découvrir notre territoire. Aujourd'hui, en plus des offres individuelles, il propose des séminaires adaptés au tourisme d'affaires mais aussi des offres pour les groupes loisirs (compagnies d'autocars, associations, clubs sportifs...).

Toutes ces offres ont été développées en collaboration avec les différents partenaires et établissements touristiques (hôtels, prestataires de loisirs, restaurants, producteurs...) et sont présentées sur plusieurs supports : un guide loisirs distribué à 70 000 exemplaires destiné au grand public qui s'intitule « Amusez-vous! », mais aussi un book tourisme d'affaires ainsi qu'un catalogue dédié aux offres de groupes.

Désormais, grâce au soutien actif de la CAVEM, le Pôle Estérel Côte d'Azur a décidé de se consacrer à la promotion du territoire en tant qu'agence de développement au service des professionnels locaux.

Des résultats au rendez-vous

Malgré un contexte économique extrêmement difficile, l'agence Estérel Côte d'Azur a réussi à obtenir un bilan positif avec un chiffre d'affaires généré en hausse de plus de 14 %. Il a su se différencier des centrales de réservations internationales en se positionnant comme un spécialiste du tourisme sur son territoire, avec une véritable notion de conseil, des listes de bons plans testés et approuvés ainsi que d'itinéraires qui ont su séduire le public.

Un territoire connecté au tourisme

Afin de répondre aux attentes des touristes, de plus en plus connectés, 18 hotspots wifi ont été déployés sur l'ensemble du territoire. Ils permettent d'accéder à Internet de manière gratuite, illimitée, publique et sécurisée.

amusez-vous!
VOS LOISIRS À PRIX MALINS
édition 2015

Demandez-le dans vos Offices de Tourisme

+ de 240 activités de loisirs!
+ de 150 prix réduits Amusez-You
jusqu'à 40% de remise!

Le guide Amusez-vous recense toutes les activités de loisirs proposées sur le territoire Estérel Côte d'Azur. Il vous permet en un clin d'oeil de choisir vos activités à tarifs négociés.

C'est LE guide loisirs de vos vacances !



Aménagement de bornes interactives extérieures

8 bornes interactives ont été aménagées sur le territoire, pour permettre un accès à l'information 24h/24 et 7j/7 :

- › 2 bornes sur le Vieux Port de Saint-Raphaël
- › 1 borne à Agay, sur la place principale
- › 3 bornes à Roquebrune-sur-Argens : sur la place centrale des Issambres, sur l'OT du village, à la Bouverie
- › 1 à Puget sur Argens
- › 1 borne murale sur l'Office de Tourisme de Fayence

Une application au service du tourisme pour le territoire

Une application pour tablettes numériques a été lancée en juin 2014, gratuite et compatible avec iOS et Android. Elle permet d'accéder à une information qualifiée et mise à jour par les Offices de Tourisme : lieux à visiter, disponibilités dans les hébergements, activités et bons plans loisirs, météo des plages, agenda des événements, informations pratiques.

Des offres dédiées au vélo

11 parcours destinés aux cyclistes ont été pensés et balisés sur l'ensemble du territoire couvert par le Pôle Estérel Méditerranée, suffisamment variés pour correspondre à tout le monde (sportifs, familles, etc.). Ces parcours sont disponibles sur internet, en complément des offres de location de vélo des différents guides.



17 000

Page Facebook: + de 17000 fans (+58 % en 5 ans)

- › Twitter : 3 400 followers (+29 % en 5 ans)
- › Youtube – Chaîne générale : 34 343 vues
- › Youtube – Chaîne vidéo « De Rivages en Calanques » : 105 647 vues
- › 9 sites internet pour la promotion du territoire
- › Plus de 2 millions de pages vues sur Internet
- › 18 hotspots wifi (accès internet gratuit) déployés sur le territoire



300

Près de 300 professionnels adhérents au Pôle Estérel Côte d'Azur

- › 70 000 guides loisirs « Amusez-vous »
- › 920 000 € de chiffre d'affaires direct pour les professionnels
- › 1,65 million d'euros d'impact économique généré sur le territoire



6 557

6557 emplois salariés touristiques sur les 14 communes du pôle touristique Estérel Côte d'Azur*

- › 1,835 million de touristes par an
- › 15,6 millions de nuitées par an
- › 718,6 millions d'euros de dépenses touristiques par an
- › 3,4 millions d'euros de taxe de séjour collectés
- › 85 197 lits touristiques marchands

*Liste des communes du pôle touristique Estérel Côte d'Azur :
Les Adrets de l'Estérel – Bagnols-en-Forêt – Callian – Fayence – Fréjus – Mons – Montauroux – Puget sur Argens – Roquebrune-sur-Argens – Saint-Paul en Forêt – Saint-Raphaël – Seillans – Tanneron – Tourrettes



Projet « Best of » : une coopération pour donner le meilleur du tourisme

🕒 Le vendredi 27 mars 2015, Georges GINESTA, Président de la CAVEM, a reçu la délégation italienne de la Vallée de San Lorenzo, afin de signer le Protocole d'entente du projet « Best of » avec Antonello GANDOLFO, Maire de Costarainera et Président de l'agglomération de la Vallée de San Lorenzo.

Ce projet « Best of » s'inscrit dans le Programme Européen transfrontalier « Alcotra » et ouvre la perspective d'aides financières de la part de l'Union Européenne. Le montant de l'opération est de 140 000 € - dont 81 000 € en fonctionnement et 59 000 € en investissement -, pour lequel un financement européen est attendu à hauteur de 74 %. Créé officiellement en octobre 2014 à l'initiative de Laura CANALE, chargée des relations internationales de la Région Ligurie en Italie, ce projet a pour ambition de faire coopérer la Vallée de San Lorenzo et la CAVEM pour engager une réflexion commune qui permettra une meilleure gestion du tourisme sur leurs territoires. Le premier temps fort de cette coopération est l'accompagnement du partenaire italien dans ses projets d'organisation touristique selon l'exemplarité prouvée du Pôle Touristique Estérel Côte d'Azur.

➤ De nombreuses actions seront mises en place en faveur du tourisme sur notre territoire, jusqu'en novembre 2015 :

- › transfert de compétences avec un partage des retours d'expérience et conseils ;
- › réalisation d'une vidéo de promotion touristique ;
- › développement d'un site internet dédié à la découverte des routes et itinéraires ;
- › réalisation d'une campagne de référencement sur internet pour augmenter l'audience en ligne ;
- › valorisation des domaines viticoles ;
- › édition d'un guide touristique.

➤ De son côté, San Lorenzo donnera le jour à plusieurs projets touristiques :

- › réalisation d'un office de Tourisme intercommunal ;
- › qualification de son offre touristique ;
- › développement d'un site Internet portail ;
- › valorisation de son littoral via les technologies mobiles.





ENVIRONNEMENT

Salon de la rénovation énergétique : Bénéficier d'un diagnostic de l'isolation de votre habitation pour économiser jusqu'à 30 % de votre facture énergétique !

Depuis plusieurs années, la CAVEM s'est engagée dans une démarche d'économies d'énergie en s'associant à Gaz Naturel GrDF pour vous permettre d'économiser sur vos factures et de valoriser votre patrimoine. Au début du mois de février, un avion Cessna 337 a survolé l'ensemble de notre territoire pour réaliser une thermographie. Cela a permis de mettre en évidence les déperditions de chaleur de nos lieux d'habitation à l'aide de caméras infrarouges. Plus le toit de la résidence tend vers le rouge sur ce document, plus l'isolation souffre de déperditions.

Le Salon de la rénovation énergétique vous permettra de venir retirer gratuitement votre relevé thermographique

- › lundi 8 juin 2015 à la Mairie des Adrets de l'Estérel, de 10h à 19h ;
- › les mercredi 10 et jeudi 11 juin 2015 au Palais des Sports de Saint-Raphaël, de 10h à 19h.

Cet événement est l'occasion pour vous de bénéficier d'un relevé aérien de votre habitation accompagné d'un diagnostic afin de réaliser des économies grâce à une meilleure isolation.

Celui-ci est confidentiel et vous sera remis uniquement sur présentation d'un justificatif de domicile.

70 professionnels locaux de l'isolation seront présents pour vous conseiller et apporter une solution à vos problèmes d'isolation. Les entreprises présentes, invitées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, seront toutes titulaires du Label RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) qui atteste leurs compétences dans les domaines de la rénovation et de l'utilisation d'énergies renouvelables.

Chaque heure, des interventions de ces experts auront lieu pour vous présenter notamment les dispositifs d'aides et de crédits d'impôts dont vous pouvez bénéficier dans le cadre de la rénovation énergétique de votre habitation.

Ces rendez-vous destinés aujourd'hui aux particuliers s'ouvriront à l'avenir aux professionnels du territoire.

Le rapport annuel sur le développement durable 2014

Le contexte réglementaire environnemental

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dit « Grenelle 2 » oblige les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants comme la CAVEM à produire annuellement un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. S'inscrivant dans un contexte général de transparence et d'information aux citoyens, celui-ci sert à identifier les actions publiques menées en faveur du développement durable. Il constitue également un outil d'aide à la décision pour la collectivité en analysant l'impact de la Collectivité sur les 5 finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
- L'épanouissement de tous les êtres humains;
- La cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

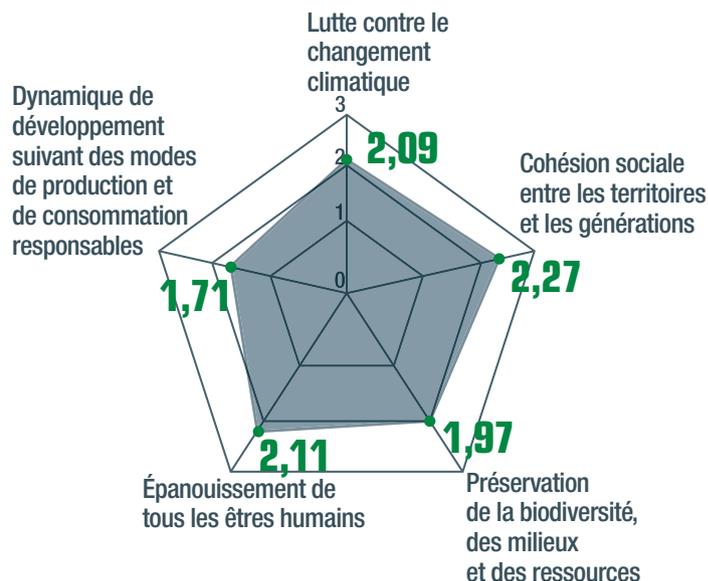
Il présente pour la Collectivité l'opportunité :

- de réaliser une analyse transversale des politiques et actions menées par la CAVEM;
- d'identifier ce qui est en jeu en matière de Développement Durable sur le territoire;
- d'identifier les politiques à renforcer pour une meilleure prise en compte du Développement Durable.

Un graphique pour mieux comprendre les enjeux

Voici la représentation graphique des forces, des faiblesses, des axes et des marges de progression possibles en matière de développement durable.

CONCLUSION PAR FINALITÉ





Une Collectivité en marche vers l'exemplarité

Notre territoire possède de nombreux atouts qui contribuent à son attractivité : façade maritime préservée, diversité des paysages, richesse du patrimoine naturel et de la biodiversité, douceur du climat... Ces éléments constituent les fondements d'un cadre de vie et d'une qualité de vie enviés. Var Estérel Méditerranée connaît ainsi un dynamisme démographique et économique remarquable qui n'est pas sans effet sur son environnement, ses paysages et l'aménagement du territoire. Le développement de l'urbanisation, l'augmentation des déplacements, l'extension des zones d'activités, la hausse de la production de déchets sont des pressions qui peuvent altérer la qualité de notre environnement et les équilibres de notre territoire.

La CAVEM, forte de ses larges champs de compétences, a une grande responsabilité dans le maintien de ces équilibres. Il faut rappeler qu'elle est encore une jeune institution. Son schéma de mutualisation des services va générer de nouveaux ajustements sur son organisation interne, dans un contexte de baisse budgétaire.

Un engagement quotidien pour l'avenir

Consciente de ces enjeux pour le bien-être et l'avenir de l'ensemble de la population et des générations futures, la CAVEM s'attache à concilier au mieux chaque jour la préservation de son environnement et de ses ressources naturelles, l'équité sociale et le développement économique. Elle souhaite s'inscrire dans une politique ambitieuse et volontariste en matière de Développement Durable, tant dans le cadre de la mise en œuvre de la politique territoriale que dans son fonctionnement interne.

Ainsi, si une marge de progression est possible dans un certain nombre de domaines, le Rapport de Développement Durable 2014 montre que les finalités sont déjà prises en considération :

- › dans le cadre de grands projets structurants pour le territoire en cours d'élaboration et dont la CAVEM a la responsabilité, tels que le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) et le Plan de Déplacement Urbain (PDU)
- › dans son action quotidienne en matière d'Habitat, de Santé Publique et de préservation des espaces naturels
- › dans son fonctionnement interne dans le cadre de la gestion de son patrimoine, de la commande publique et de l'implication des agents en faveur d'éco-gestes.

Plan de Déplacements Urbains :

la CAVEM travaille à l'amélioration de votre mobilité

PDU, rappel sur le diagnostic et les objectifs

Pour élaborer le scénario du Plan de Déplacements Urbains et en fixer les objectifs, le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ainsi que le Code des Transports sont notamment pris en compte. Alors que le premier demande que les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées au transport de personnes et de marchandises soient diminuées de 15 % en 2024 (avec pour repère, les émissions de GES en 2007), le second requiert que le nombre de déplacements réalisés en mode mécanisés individuels (MMI) en 2024 soit stabilisé à son niveau de 2012 puis que la part de ces modes soit abaissée à hauteur de 69 % (contre 75 % en 2012).

Impliquant une démarche de planification sur 10 ans, le PDU a donc pour but de devenir un outil en termes de réduction des nuisances liées au transport (pollution atmosphérique, personnes et marchandises, stationnement y compris) et de développement de moyens de transport plus écologiques (transports en commun, marche à pied, vélo). Les derniers chiffres de la CAVEM avancent qu'un habitant (11 ans et plus) réalise en moyenne 3,97 déplacements par jour : 71 % d'entre eux sont faits en voiture et 2 % en transports en commun.

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) doit permettre, sur la CAVEM comme partout en France, de proposer un projet global en matière d'aménagement du territoire et des déplacements. Sur l'ensemble des cinq communes membres, la mise en place du PDU présenté fin février en comité technique et validé le 10 mars en Comité de Pilotage répond parfaitement aux principales ambitions locales. Le Plan de Déplacements Urbains est au service d'un projet de territoire : **ouvert sur l'extérieur** et qui rayonne, **touristique** et restant agréable l'été mais aussi accueillant et au **cadre de vie privilégié** ou encore **innovant et disposant d'un large bouquet de mobilité**.



« La concertation des élus communautaires et des différents acteurs du territoire pour créer ce Plan de Déplacement Urbains doit permettre à la fois d'être conforme avec le Schéma Régional, mais surtout de renforcer l'attractivité du territoire au bénéfice des entreprises avec une meilleure desserte en transports en commun, au bénéfice aussi des commerces qui gagneront en accessibilité, des opérateurs touristiques avec un territoire encore plus accueillant et modernisé, et enfin des usagers qui bénéficieront à terme d'un meilleur maillage des infrastructures » insiste Catherine ROUBEUF, Vice-Présidente de la CAVEM déléguée aux transports publics.

Pour ce faire, différentes réalisations sont prévues d'ici l'horizon 2024. Certaines étapes clés peuvent toutefois être d'ores-et-déjà soulignées. Les élus réfléchissent sur divers aménagements de voirie comme la réalisation de la voie de contournement nord de la RDN7 et la déviation de la RD7 au niveau de Roquebrune. « Ces travaux devraient être suivis de la requalification complète de la RDN7 entre Puget et Fréjus », poursuit Catherine ROUBEUF. « En parallèle, le comité de pilotage réfléchit à la création de nouvelles zones 30 et de zones de rencontre⁽¹⁾, afin de faire cohabiter de manière plus apaisée les différents modes de transports. »

(1) Section de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules

Une offre Agglobus déployée et des itinéraires cyclables aménagés

D'autre part, la définition même du PDU mettant l'accent sur une utilisation accrue des transports en commun, complété par un déploiement de l'offre des lignes régulières du réseau Agglobus. Enfin, pour davantage de mobilité, l'usage du vélo devrait également être largement favorisé grâce à l'aménagement d'itinéraires cyclables structurants qui mailleront les polarités du territoire. Au total, le PDU nécessite un investissement global d'environ 93 millions d'euros, sur lesquels des cofinancements entre la Région PACA et le Conseil Général du Var sont attendus à hauteur de 50 M€. « Le Plan de Déplacements Urbains nécessite de lourds investissements sur une période de 10 ans conclut la Vice-Présidente. Mais cependant il faut avoir à l'esprit que l'argent public mobilisé par le PDU sera fortement redistribué et sera profitable à long terme aux acteurs économiques du territoire ainsi qu'aux ménages dont le pouvoir d'achat sera amélioré grâce à la diminution du budget transport ». Sur dix ans, l'investissement devrait en effet contribuer à la création de 50 à 60 emplois par an.

Pleins feux sur les « modes actifs »

Le mode actif, c'est toute forme de transport où l'énergie est fournie par l'être humain – la marche, la bicyclette, des patins à roues alignées ou une planche à roulettes. Il existe de nombreuses façons de faire du transport actif, que ce soit marcher jusqu'à l'arrêt d'autobus ou se rendre à l'école, au travail ou en bicyclette. L'accueil et un cadre de vie préservé faisant partie des quatre axes du PDU, le réaménagement de l'espace public en faveur des « modes actifs » est de ce fait une priorité pour les élus de la CAVEM. L'aménagement de nouveaux cheminements piétonniers jalonnés, plus confortables et plus sûrs pour accéder aux zones tranquilles, grands équipements, établissements d'enseignement, parkings publics, gares routières, ainsi que la mise aux normes PMR – Personnes à Mobilité Réduite – des espaces publics et de la voirie⁽¹⁾ sont sujets à réflexion.



ÉTAPES CLÉS

- **Étude des scénarii**
Mai 2012 > Février 2015
- **Validation du PDU en comité de pilotage par les 5 communes**
10 Mars 2015
- **Rédaction du PDU**
Mars 2015 > Juin 2015
- **Enquête publique**
Juin 2015 > Novembre 2015
- **Aprobation du PDU**
Fin 2015

« Agglobus » passe à la vitesse supérieure

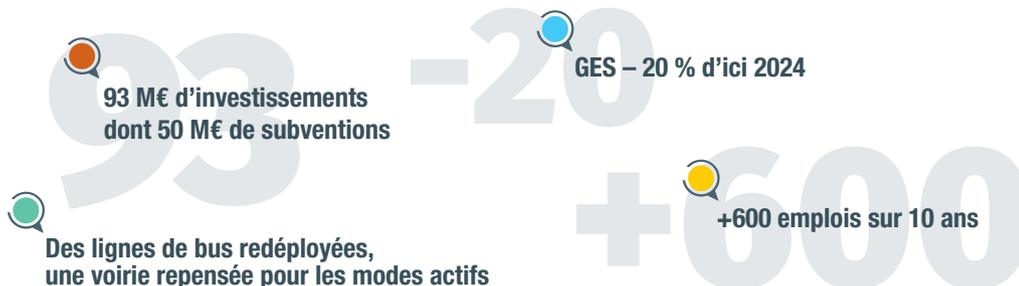
« Redéployer l'offre Agglobus est indissociable de l'axe relatif au territoire innovant disposant d'un large bouquet de mobilité » assure Catherine ROUBEUF. Les lignes régulières dans le cœur de l'agglomération et au niveau des zones d'activités vont être augmentées et, dans le même temps, les troncs communs, mis en place dans le cadre d'un service renforcé sur certains secteurs, bénéficieront d'aménagements de voiries et de carrefours. « Des parcs-relais sont à l'étude, un transport à la demande pour les quartiers les moins denses de la CAVEM et une augmentation progressive et mesurée de l'offre kilométrique également. »

Le service transports est à votre écoute :

0483098101
transports@cavem.fr



Pour toute demande, suggestion ou réclamation :
cavem.fr, rubrique transports



Mobilité et tarification solidaire pour les habitants de la CAVEM

Le réseau de transport urbain et scolaire s'est étoffé au cours de ces 9 dernières années avec 15 lignes urbaines et 59 circuits spécifiques scolaires. La CAVEM facilite les déplacements en bus grâce à une tarification plus accessible.



Abonnement Agglo'jeune : bon à savoir

Soucieuse d'une tarification équitable pour tous, la CAVEM permet de bénéficier d'un abonnement à tarif réduit. Comme les élèves scolarisés sur le territoire, les collégiens et les lycéens habitant l'agglomération mais scolarisés dans des établissements hors de l'agglomération peuvent emprunter les lignes départementales VarLib du Conseil Général. **Sur les 120 € que coûte la carte du Conseil Départemental du Var, la prise en charge par la CAVEM est de 55 €.** Les 65 € restant sont à la charge de l'élève. En 2014, ce sont 716 élèves scolarisés hors agglomération qui ont bénéficié de ce tarif préférentiel.

Préparez dès aujourd'hui la rentrée scolaire 2015-2016 !

Renseignements :

Service Transports de la CAVEM
0483098101 - Transports@cavem.fr

Retours de boîte de nuit en toute tranquillité

À la suite de la nouvelle offre que représente la salle de spectacle-discothèque « Le Colisée » qui vient compléter l'offre des établissements de nuit déjà présents sur les différentes communes de l'agglomération, les élus ont décidé d'assurer la sécurité des jeunes et de leurs trajets par la mise en place d'une ligne de transport en commun de nuit « **Noct'en bus** ».

Le territoire sera desservi par dix voyages qui couvriront Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens, Fréjus et Saint-Raphaël.

Cette ligne de bus sera expérimentée de fin mai à fin septembre 2015.

Un agent de sécurité sera présent à partir de minuit dans les « **Noct'en bus** » afin d'assurer un trajet en toute sérénité.

ARRÊTS DESSERVIS



Roquebrune-sur-Argens – Parking Collège Cabasse

Roquebrune-sur-Argens – Les 4 chemins

Puget sur Argens – Salle Victor Hugo

Fréjus – Gare routière

Fréjus – Gare SNCF

Fréjus – Le Forum

Fréjus – Casino de jeux

Port Fréjus

Fréjus - Oasis

Fréjus – Les Sablettes

Saint-Raphaël – Bonaparte

Saint-Raphaël – Le Veillat

Saint-Raphaël – Port Santa Lucia

Saint-Raphaël – Stanislas / Colisée

PÉRIODES

- › Fin mai à fin juin / fin août à fin septembre : vendredi et samedi
- › Fin juin à fin août : tous les jours
- › Horaires : De 18h45 à 5h45



Retrouvez toutes les informations pratiques sur cavem.fr/transports

Le budget prévisionnel a été adopté par le conseil communautaire le 30 mars 2015

☞ **Malgré une baisse considérable depuis 2014** de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État (- 1 600 000 € en 2015!) et une majoration de la participation de la CAVEM au Fonds national de Péréquation* des ressources Intercommunales et Communales (de plus de 500 000 €!), soit un contexte contraignant et austère, le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter la fiscalité des ménages (Taxe d'habitation et Taxes foncières) ni celle des entreprises (cotisation foncière des entreprises).

Le budget primitif se résume en 3 mots : Rigueur, Humilité, Limitation

- › une rigueur des dépenses de fonctionnement;
- › humilité des dépenses d'investissement;
- › limitation du recours à l'emprunt.

Budget principal

Fonctionnement: 112 329 933 €

Les recettes de fonctionnement comprennent:

- › impôts et taxes: 93 130 549 €
- › dotations et participations de l'État: 13 577 000 €
- › résultat de l'exercice précédent: 3 478 413 €

Les dépenses de fonctionnement sont contraintes notamment par:

- › 11 600 000 € pour le traitement des ordures ménagères
- › 6 168 000 € pour le sdis
- › 3 100 000 € pour les associations
- › 2 900 000 € pour le théâtre Intercommunal Le Forum

La maîtrise des dépenses se traduit par une baisse de:

- › - 23 % sur les charges financières;
- › - 1,15 % sur les subventions et participations;
- › - 1 % sur les dépenses à caractère général.

€ QU'EST-CE QUE LA PÉRÉQUATION ? *

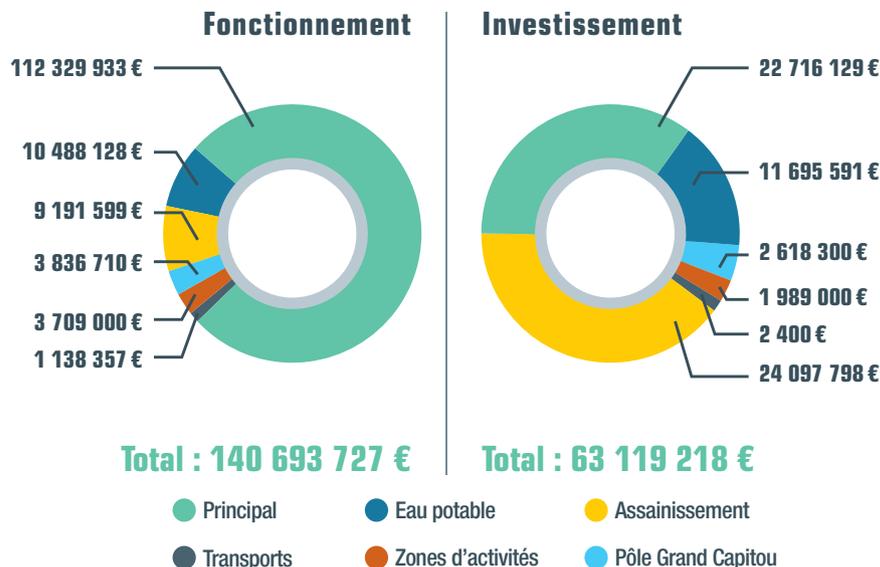
Un constat simple : certaines communes ont plus de ressources que d'autres. La péréquation est un mécanisme ayant pour objectif de réduire les inégalités en demandant aux villes les plus fortunées de donner une fraction de leurs revenus aux villes les plus pauvres.

Budget principal - Dépenses prévisionnelles d'équipements

Dans ce contexte contraint, l'amélioration de l'investissement reste une préoccupation constante. Les dépenses prévisionnelles d'équipement sur le budget principal 2015 s'élèvent à 10 700 000 €. On notera une part importante consacrée à l'habitat social à hauteur de 5 880 000 €. Dans un souci constant de soutien permanent de l'économie locale, ces dépenses seront notamment dédiées:

- › à l'aide à la construction de logements sociaux;
- › à la lutte contre les inondations;
- › aux aires d'accueil des gens du voyage;
- › aux équipements pour la collecte des ordures ménagères;
- › aux équipements sportifs;
- › à la voirie intercommunale.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES



12 mois pour repartir sur de bonnes bases

🕒 **D'ici 2020, des solutions concrètes pour le traitement et la valorisation durable des déchets** du territoire seront mises en place. Respectueuses de l'environnement, elles permettront une diminution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). L'objectif visé étant un travail pérenne et complémentaire entre la communauté d'agglomération et les communes.

Depuis 40 ans au service du public, le SMIDDEV peut aujourd'hui compter sur le soutien financier de la CAVEM pour la réalisation d'une unité de traitement et de valorisation

ultra-performante qui permettra de réduire au maximum le nombre de déchets enfouis. Le déchet doit être considéré comme un véritable produit, une ressource qui possède de la valeur : *« Dans un cycle de recyclage presque sans fin, il peut y avoir plusieurs vies ! »*

12 mois auront été nécessaires pour fixer des orientations stratégiques.

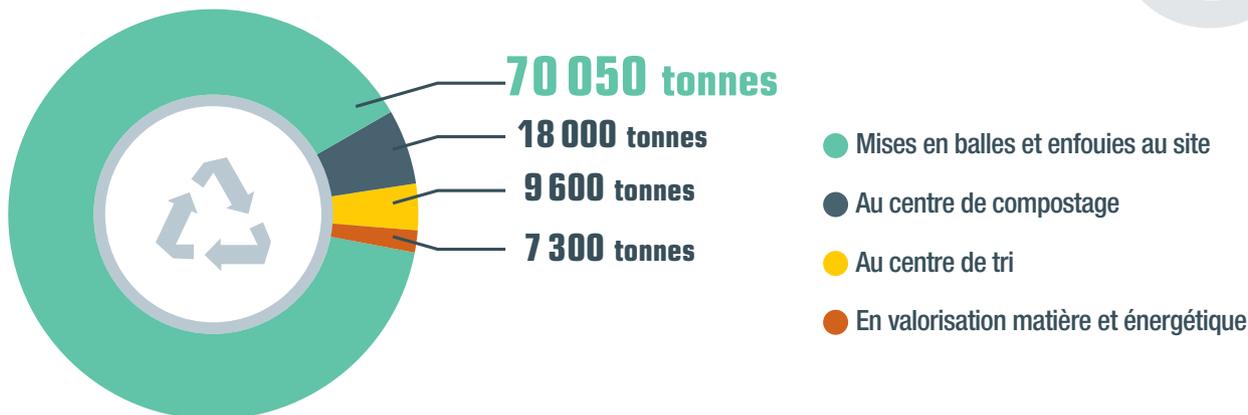


La priorité de Jacques MORENON est de structurer l'établissement public afin *« d'affirmer son caractère de puissance publique au seul service des collectivités membres »*. L'issue de cette première année de présidence est l'occasion de dresser un bilan. Chaque habitant produit environ 950 kg par an de déchets ménagers et assimilés. Ainsi, l'excellent score de plus de 33 % de valorisation du tri à la source effectué par les citoyens par rapport au total des déchets produits est plus qu'encourageant. Il faut d'ailleurs préciser que celui-ci atteint, voire dépasse, les ratios les plus importants de la France entière. C'est le résultat des efforts de tri de chaque citoyen au quotidien.

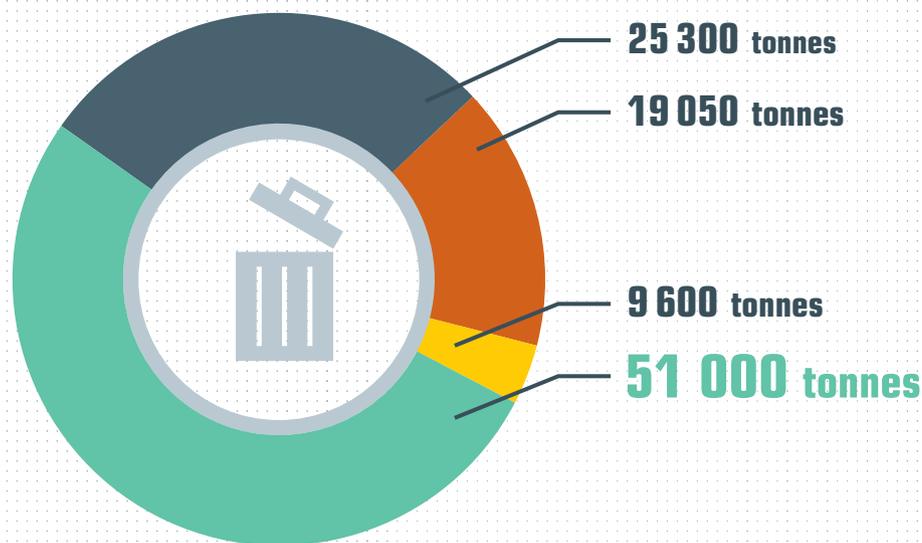
Enfin, les recettes engendrées par le SMIDDEV proviennent d'aides versées par les éco-organismes. Les frais de fonctionnement sont ainsi couverts sans rien coûter aux Communes membres !

QU'EST-CE QUE LE SMIDDEV ?

Le SMIDDEV est le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var. C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers des 110 000 habitants de la CAVEM. Il gère donc le tri, la valorisation et l'enfouissement des déchets tandis que la collecte, elle, est assurée par les communes.



Près de 105 000 tonnes de déchets sont traitées par an par le SMIDDEV



- Ordures Ménagères Enfouies (OMR) en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- Déchets déposés en déchèteries
- Déchets Industriel Banal (DIB) et d'encombrants enfouis en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- Déchets issus des collectes sélectives en Porte à Porte (PAP) et Points d'Apports Volontaires (PAV)

Source: SMIDDEV

Une stratégie gagnante

- › Instauration de plusieurs nouvelles filières de tri pour parvenir à un meilleur recyclage :
 - les déchets d'activités de soins à risques infectieux (4 tonnes);
 - les petits emballages (5 tonnes);
 - les emballages plastiques autres que les bouteilles et flacons (300 tonnes);
 - les déchets de chantiers et plâtre (1 800 tonnes);
 - Eco mobilier par le recyclage des meubles;
 - La collecte sélective des déchets dangereux des ménages.
- › À l'étude... une nouvelle filière de tri :
 - Les cantines d'écoles et hôpitaux récupèrent les restes de leurs repas qui seront valorisés en tant que déchets. Grâce à l'usine réalisée par la CAVEM, ceux-ci pourront être utilisés comme dispositif de méthanisation pour assécher les boues.
- › Intensification de la sensibilisation des publics aux collectes sélectives volontaires :
 - Toutes les collectes feront l'objet d'une sensibilisation avec distribution de tracts, réunions et visites de conseillers pour les particuliers comme pour les professionnels.

DES PERSPECTIVES CONCRÈTES POUR L'AVENIR

- › Création d'une plateforme de recyclage des déchets verts afin de recycler à terme la quasi-totalité des déchets verts des Communes membres du SMIDDEV soit 22 000 tonnes par an.
- › Création de déchèteries pour renforcer le tri et le recyclage
- › Création d'une unité performante pour enfouir seulement 20 % des déchets après tri et valorisation.



RETOUR SUR

Fête des plantes, la CAVEM y était !

☺ Du samedi 4 au lundi 6 avril à Fréjus, la Fête des Plantes a été l'occasion pour la CAVEM de présenter aux visiteurs de nombreuses solutions pour réduire les déchets, en partenariat avec le SMIDDEV :

- › le compostage qui permet d'amender durablement et sans engrais les sols du jardin tout en réalisant des économies ;
- › bénéficier d'un composteur à 10 € pour réussir facilement le compost dans son jardin ;
- › recevoir gratuitement un sac de compost, issu de la déchèterie de Puget sur Argens et offert par la CAVEM à chaque visiteur (plus de 5 tonnes de compost offertes) ;
- › apporter des bouchons en liège à l'association France Cancer qui les revend ensuite à l'entreprise Liège Melior, située à Fréjus ;
- › les enfants ont pu participer aux ateliers recyclage du papier animé par des conseillers du tri ;
- › s'informer sur les comportements « éco-responsables » avec le Service Espaces Verts de Fréjus, afin de soutenir durablement la nature ;
- › s'informer et être conseillé sur le tri et la réduction des déchets.

La récupération des déchets marins, la CAVEM en fait son cheval de bataille aquatique

UN PORT PROPRE ET PROTÉGÉ : SANS PROBLÈME !



Tous les 5 ans, à l'initiative des Ports du territoire et en l'occurrence de Port Fréjus, un nettoyage des fonds-marins est réalisé. Le 16 avril 2015, l'opération hippocampe menée par le SMIDDEV a été renouvelée avec l'aide de nombreux partenaires qui ont récupéré des déchets très variés : skates, vélos, caddies, poussettes, pneus, réservoirs de bateau, seaux, téléphones, sacs de gravats, sacs plastiques... Plusieurs actions complémentaires de sensibilisation ont été menées afin d'expliquer les

enjeux de la récupération des déchets :

- › Du 15 au 17 avril la Capitainerie a accueilli une exposition « Mal de Mer » conçue par Nancy BERGOUNHON, conseillère du tri, à partir de déchets récupérés sur les plages en hiver ;
- › 3 classes de l'école Hippolyte Fabre de Fréjus ont pu aller à la rencontre des différents intervenants mais aussi visiter l'exposition ;
- › les enfants du centre aéré de Fréjus se sont associés à 4 artistes du collectif .K pour réaliser une sculpture à partir de certains déchets collectés. Cette statue sera exposée lors du festival « l'Art en Liberté » qui a lieu du 2 juin au 5 juillet 2015 au parc Aurélien.

La prochaine opération de sensibilisation sera menée par le SMIDDEV à l'occasion du Roc d'Azur.





QU'EST-CE QU'UN POINT D'APPORTS VOLONTAIRES ?

Un Point d'Apports Volontaires (PAV) permet la collecte de déchets spécifiques : verres, papiers, cartons, journaux, magazines, plastiques, textiles, etc. Grâce à un tri préalable effectué par chacun de nous, les déchets peuvent être recyclés puis réutilisés.

Les Points d'Apports Volontaires du territoire

Un projet haut en couleur à Puget sur Argens

À l'heure de l'intégration des colonnes de tri sélectif dans notre cadre de vie, une réflexion est menée pour développer leur attractivité. Si leur apparence boisée se fond parfaitement dans nos villes, couleurs et déchets ne sont pas pour autant incompatibles.

Le service Développement Durable et Gestion des Déchets de la CAVEM s'est associé à la Maison des Jeunes de Puget sur Argens pour faire repeindre les Points d'Apports Volontaires par des enfants. Cette idée a d'abord permis à deux colonnes d'être repeintes en octobre 2014 sur le parking du Collège Gabrielle Colette. Une troisième a été décorée sur le thème de la vigne au début de l'année 2015, aux abords du Domaine Vaucouleur puis inaugurée le 15 avril en présence de Jacques MORENON, Président du SMIDDEV et Vice-Président de la CAVEM. Ce projet s'inscrit dans une véritable dimension pédagogique d'éducation à l'environnement. Les enfants qui ont effectué cette décoration ont été sensibilisés à la problématique des déchets. Ils ont ainsi l'opportunité de devenir de petits ambassadeurs du tri sélectif.

Mes déchets mis en sécurité aux Adrets de l'Estérel

Les conteneurs du quartier du Logis de Paris aux Adrets de l'Estérel étaient souvent renversés par des animaux sauvages. Afin d'apporter une solution à ce désagrément causé aux habitants, la CAVEM a fait construire des caches conteneurs sur mesure par un menuisier en mars dernier. Entièrement en bois, ceux-ci permettent aux deux bacs de tri et aux deux bacs d'ordures ménagères d'être protégés des attaques. Ils apportent également plus d'hygiène car ils peuvent être nettoyés facilement.



Retrouvez les Points d'Apports Volontaires du territoire sur cavem.fr : rubrique déchets / Collecte des déchets / Points d'Apports Volontaires

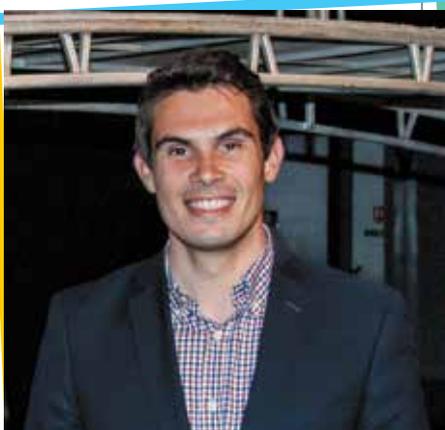
Un rendez-vous culturel incontournable

🕒 **Le jeudi 11 juin 2015** marque le départ de la nouvelle saison 2015/2016 d'Aggloscènes. Une soirée officielle de lancement est organisée au Théâtre Intercommunal Le Forum avec la volonté de garder secrète la programmation jusqu'au bout. L'événement promet d'être riche en surprises.

RENCONTRE AVEC

Guillaume DECARD

Président du Conseil d'Administration
du Théâtre Intercommunal Le Forum



La saison 2014-2015 étant bientôt terminée, quel bilan pouvez-vous en tirer ?

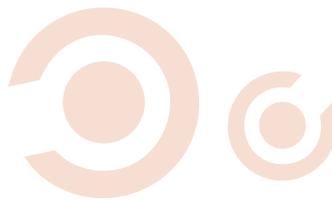
Le bilan de la dernière saison est plus que positif : avec 80 % de remplissage en moyenne pour chaque spectacle, le public était au rendez-vous. Ceci nous encourage à continuer à tisser un programme culturel de qualité sur l'ensemble du territoire.

Quelles sont les nouveautés de la saison 2015/2016 d'Aggloscènes ?

Les élus du Conseil d'Administration du Théâtre Le Forum ont déterminé un cahier des charges à respecter pour la programmation. Ceci a permis une sélection ambitieuse et originale des spectacles qui ont été ventilés par domaines : danse, cirque, théâtre, concerts de variété ainsi que de musiques actuelles (dont le nombre a été augmenté) et même de l'humour en nouveauté pour la saison 2015/2016.



le 11 juin 2015



En cette nouvelle saison, quels sont les changements concrets pour les spectacles à destination du jeune public ?

La programmation Jeune Public d'Aggloscènes est prise en charge par le Théâtre Intercommunal Le Forum sur l'ensemble du territoire. Être un interlocuteur unique permet d'obtenir plus de légitimité pour défendre les spectacles de l'agglomération et facilite ainsi l'attribution de subventions par la mise en place de partenariats avec l'Éducation Nationale. La volonté de Georges GINESTA, Président de la CAVEM, est de favoriser l'accès à la culture pour tous les enfants scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée en leur accordant la gratuité des spectacles.

Comment la programmation d'Aggloscènes a-t-elle été orchestrée ?

Il s'agit d'une somme d'équilibres à trouver qui constitue une véritable alchimie : il faut que les spectacles soient disponibles, qu'ils respectent le budget, qu'ils soient uniques et correspondent au cahier des charges. Il faut aussi respecter un nombre de spectacles mensuels programmés au Forum, au Palais des Congrès et dans les autres salles. Les contraintes sont nombreuses car il faut pouvoir programmer les spectacles selon leurs tournées pour optimiser les coûts. Si un spectacle doit changer de date, il y a un effet boule de neige et toute la structure est déséquilibrée aussi bien au niveau du budget que de la recette.

Quels sont les avantages d'une diffusion de la culture sur plusieurs scènes ?

L'avantage principal est d'avoir le lieu idéal pour chaque spectacle. Par exemple, les spectacles pour jeune public ne peuvent pas être joués sur de grandes scènes car ils nécessitent une certaine proximité avec les enfants. De plus, ceci permet d'avoir un abonnement croisé à toutes les salles du territoire. Des discussions ont été entamées avec les Communes de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens pour qu'elles intègrent Aggloscènes, si elles le désirent.

Quelle est l'originalité de la soirée d'ouverture ?

Pour la présentation de la nouvelle saison, nous avons souhaité garder le secret de la programmation et des têtes d'affiche. Nous avons voulu organiser cet événement en réservant de nombreuses surprises au public, à la manière d'une soirée de gala. Plutôt que de distribuer le programme en préambule, celui-ci le sera à l'issue de la soirée d'ouverture, lors d'un cocktail qui sera un moment de partage privilégié entre l'équipe d'Aggloscènes et le public.



POUR RÉMI MOREAU, DIRECTEUR DU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM, L'ABONNÉ EST AU CENTRE ABSOLU DES PRIORITÉS

Pour cette saison 2015/2016, le public abonné va être au centre de toutes les attentions. Tout sera fait pour lui faciliter les réservations qui pourront désormais s'effectuer en ligne sur le site internet aggloscenes.com dont le déploiement a été possible grâce à une subvention importante de la part de la CAVEM.

Ce nouveau service, opérationnel dès le 18 juin pour l'ouverture des abonnements, répondra aux attentes d'une catégorie de public, en leur évitant d'attendre et en leur proposant un paiement sécurisé de leurs spectacles favoris. Pour ceux qui préfèrent se déplacer, les abonnements en billetterie seront centralisés le 20 juin sur le Théâtre Intercommunal Le Forum, avec 9 guichets à disposition du public dès 8h30 ce jour-là. Les abonnés auront désormais 48h pour réserver leurs places sur internet avant tout le monde. Les réservations seront ouvertes aux groupes 10 jours après leur ouverture aux abonnés.

**LA SAISON
2014-2015
EN CHIFFRES**



SAVOIR À QUI S'ADRESSER

Vous est-il déjà arrivé, au cours d'un spectacle, de ne pas savoir à qui vous adresser car le personnel de la soirée n'était pas identifiable ? Plus de soucis, la nouvelle tenue qui va être spécialement créée pour le personnel du Forum devrait vous permettre de les reconnaître sans problème.

550 000
550 000 € de recettes de billetterie

37 000
37 000 spectateurs

1 900
1 900 abonnés individuels

63
63 spectacles



➤ Juin

- 11** Soirée de présentation de la saison 2015/2016, à 19h
- 18** Ouverture des abonnements sur internet sur www.aggloscenes.com
- 20** Ouverture des abonnements en billetterie
- 30** Ouverture de la billetterie pour les groupes (*min. 10 places par spectacle*)

➤ Juillet

- 8** Ouverture des abonnements en billetterie au centre culturel de Saint-Raphaël

➤ Août

- 25** Ouverture de la vente des places à l'unité

DE NOUVEAUX HORAIRES

Des horaires plus souples vont être mis en place à partir du premier juin : le Théâtre Intercommunal Le Forum sera désormais ouvert du mardi au samedi de 12h30 à 18h30 en assurant une continuité les jours de spectacles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'abonnement Aggloscènes consiste à réserver en avance plusieurs places pour différents spectacles sur l'ensemble du territoire, afin de bénéficier d'un tarif privilégié. On peut s'abonner à tout moment de l'année, même par exemple pour les 4 derniers spectacles de la saison.

Réhabiliter ou créer : une route à l'étude

DE NOMBREUX PROJETS STRUCTURANTS SONT MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE PAR LA CAVEM POUR FACILITER L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES, LA CRÉATION D'EMPLOIS ET RÉGULER LA CIRCULATION.

RENCONTRE AVEC

Jean-Paul OLLIVIER

Vice-Président délégué aux Voiries
d'Intérêt Communautaire de la CAVEM



Pouvez-vous présenter les projets en cours ?

Actuellement, mon travail porte sur deux projets principaux. D'une part, la création d'une voie de délestage de la RD N7 entre les communes de Fréjus et de Puget sur Argens. D'autre part, l'achèvement de la voie de desserte de la zone d'activités des Garillans à Roquebrune-sur-Argens.

Quelles ont été les grandes étapes du projet de création de cette voie de délestage ?

L'idée consiste à relier le giratoire de l'échangeur de l'autoroute de Puget sur Argens au rond-point d'intersection de la Route Départementale 100 et de la Route Départementale 4 à Fréjus. Cela permettrait de désengorger la RD N7 fortement saturée à certaines périodes et de faire en sorte que les zones commerciales qui se créent soient mieux desservies. Très rapidement, deux choix ont émergé : réhabiliter la route actuelle des Vernèdes ou en créer une nouvelle qui passerait derrière la zone de la Palud (voir schéma).

Si vous choisissez de créer la nouvelle voie, quelles vont être les zones desservies par celle-ci ?

Le départ de cette voie serait situé à Fréjus au niveau des terrains à urbaniser et à vocation commerciale et de logements (giratoire Route de Bagnols) qui doivent donc être absolument desservis. Son arrivée serait quant à elle située au niveau de la zone des Aubrèdes, à Puget sur Argens, qui doit également être desservie. Aujourd'hui, au vu des études en cours, il s'agit des seules hypothèses dont nous disposons. Le tracé exact reste à définir.

Quels seraient les avantages et les inconvénients de cette nouvelle voie ?

Cette nouvelle voie, en plus d'être plus proche des zones commerciales, aurait l'avantage d'être conçue telle une digue au niveau de la Palud. Elle protégerait donc la zone des inondations. Par contre, il faudrait acquérir les terrains sur lesquels elle passera et entièrement la créer en étudiant de près sa faisabilité technique.

Coût total estimé pour l'ensemble du projet : plus de 20 millions d'euros HT

Coût total alloué à l'élargissement du giratoire de l'A8 à Puget sur Argens : 4,2 millions d'euros (dont 700 000 € alloués aux études)

Participation de Leroy Merlin : 2,5 millions d'euros

Participation de la CAVEM : 1,7 million d'euros, dont certaines parties peuvent être reprises par des financeurs qui viendront s'installer



Au final, quel choix a été retenu ?

De son côté, la réhabilitation du chemin des Vernèdes n'est pas forcément la solution la plus économique. Au vu des avantages et des inconvénients présentés, la commission n'a pas encore tranché sur ces questions. Cependant, même s'il s'agit d'un dossier complexe, celui-ci avance : une étude comparative multicritères va être réalisée. Les résultats seront connus en fin d'année et permettront une prise de décision de la part de la CAVEM.

Quels sont les financements attendus pour ce projet ?

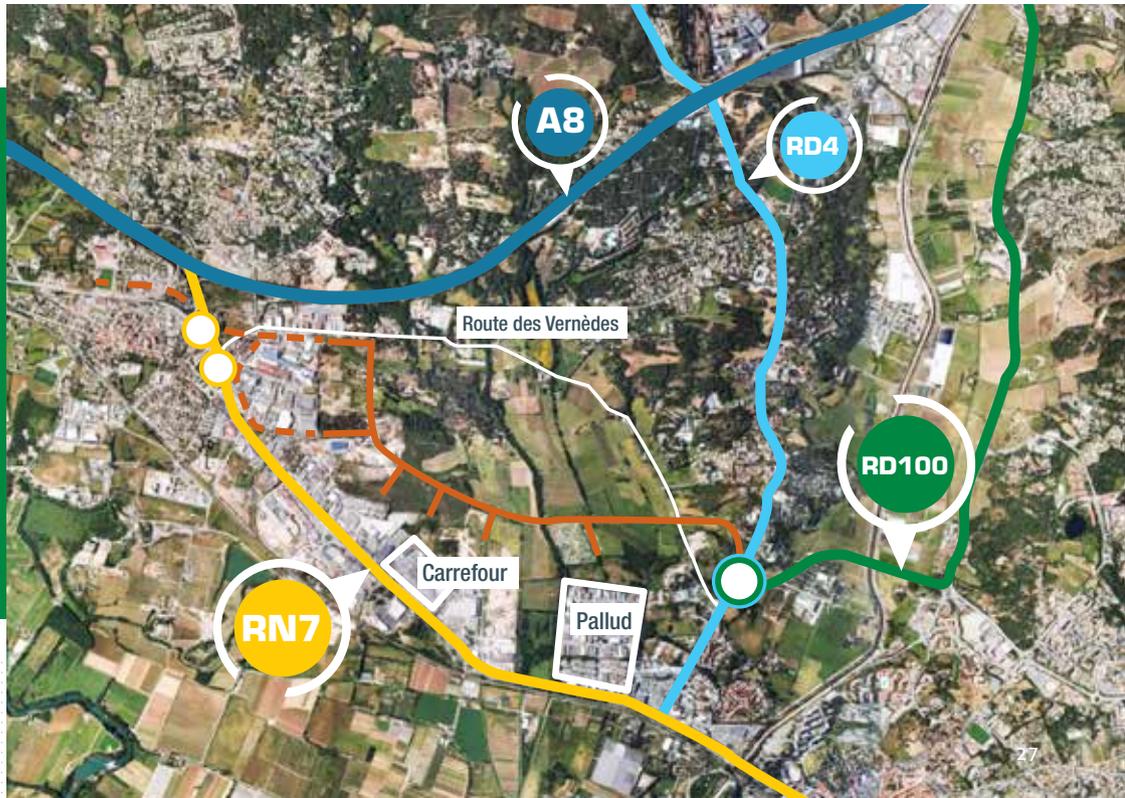
L'entreprise Leroy Merlin et les opérateurs devraient s'installer aux Aubrèdes et participer à la hauteur de 2,5 millions d'euros à la création de cet axe routier. Les entreprises qui s'installeront participeront également au financement de ce projet, avec la CAVEM. Enfin, une aide du Conseil Départemental du Var pourra être considérée si l'option de la réhabilitation du chemin des Vernèdes est choisie lequel deviendrait alors une voie de transit. Il s'agit donc d'un projet certes complexe mais majeur pour ce secteur.

35 000
Nombre de voitures sur
la Nationale 7 par jour :
entre 35 000 et 49 000
voitures selon les tronçons
(entre 6 et 8 % de poids
lourds)
49 000

À SAVOIR

Avant d'amorcer le projet, toutes ces études doivent être réalisées :

- › Etude de la circulation
- › Études environnementales (faune, flore, zone humide)
- › Lever topographique
- › Etude parcellaire
- › Etude des sols
- › Etude de bruit
- › Etude hydraulique
- › Etude archéologique
- › Etude de faisabilité
- > Concertation préalable





LUTTE INONDATIONS

Retour sur l'Atelier national Territoires en mutation exposés aux risques

Depuis 2006, des acteurs locaux venus de la France entière se réunissent chaque année lors d'un atelier afin de faire émerger des stratégies territoriales pour combattre, entre autres, les inondations. Cette démarche est pilotée par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au sein du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Cette année, la réunion de conclusion de « l'Atelier national Territoires en mutation exposés aux risques » a eu lieu le 8 avril 2015 à la Maison de la Chimie à Paris. Elle a donné l'occasion à cinq Territoires dont la CAVEM de se rencontrer pour restituer un travail engagé sur deux ans. Les groupes d'experts de l'État et de spécialistes des collectivités locales ont ainsi pu relier des réflexions longtempo dissociées pour établir le risque comme un véritable levier de développement territorial.

Trois thèmes centralisés

Ce séminaire a été l'occasion de restituer les expériences menées afin d'en partager les pistes de recherche selon trois thèmes :

- › la résilience, capacité à préserver une activité urbaine pendant une inondation et à rétablir des conditions normales le plus rapidement possible ;
- › le croisement des métiers dans les projets territoriaux afin de regrouper les questions ;
- › une nouvelle gouvernance pour des territoires solidaires.

Problématique de la Vallée de l'Argens

Du 30 avril 2014 au 11 février 2015, plusieurs élus et techniciens de la CAVEM et du Syndicat Mixte de l'Argens ont participé à un atelier sur les problématiques de la Vallée de l'Argens.

L'artificialisation des sols et les nouvelles installations maraîchères rendent aujourd'hui l'activité agricole particulièrement vulnérable aux inondations. Une stratégie locale de gestion des inondations a été mise en place avec les objectifs suivants :

- › renforcer et relier le parc agricole au territoire via les routes ;
- › mieux occuper l'espace naturel inondable ;
- › développer l'offre touristique (nouveaux services) en ouvrant la vallée à de nouveaux usages : vélos, randonnées, etc.
- › permettre une mutualisation des berges pour qu'elles deviennent une promenade publique ;
- › diversifier l'agriculture de la plaine.

Ces objectifs ont permis de placer le projet agricole au cœur de l'évolution touristique, économique et environnementale du territoire.



DES SOLUTIONS CONCRÈTES

La CAVEM a présenté les actions menées face aux problématiques posées sur la Vallée de l'Argens :

- › réaménagement des berges de l'Argens ;
- › relocalisation des cultures à risques ;
- › intégration de cultures dites « résilientes » ;
- › adaptation des habitations des agriculteurs.

Rencontre du nouveau **Vice-Président** **Sébastien PERRIN**

Les élus communautaires ont procédé à scrutin secret à l'élection d'un nouveau Vice-Président à la suite de la démission de Monsieur Luc JOUSSE de ses fonctions de Vice-Président de la CAVEM. Monsieur Sébastien PERRIN a été élu 11^e Vice-Président de la CAVEM.

Dans quels domaines de compétences avez-vous travaillé jusqu'à ce jour ?

Actuellement, j'occupe les responsabilités de Vice-Président de la commission du Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) de la CAVEM et du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA). Je suis également élu de la Chambre d'Agriculture du Var.

Je gère donc les problématiques liées aux inondations, à la cohésion territoriale ainsi que le volet agricole sur l'ensemble du territoire.

En quoi votre nouveau statut de Vice-Président de la CAVEM va-t-il élargir votre champ d'action ?

En termes de légitimité, bien entendu. Il va me permettre de transmettre plus facilement les avancées des travaux, de gérer des réunions transversales avec les Vice-Présidents en charge de commissions pour réaliser un SCoT et enfin de bénéficier d'une force d'action certaine.

Où en sont l'ensemble des projets menés dans ces domaines ?

Chaque projet suit un rétro planning. Concernant le SCoT, la date de l'approbation en France est fin 2016. Nous avons donc un temps très court pour produire un document normalement réalisé en 3 à 4 ans. Je porte le projet afin de compiler tous les schémas territoriaux en un seul. Les études sur le volet des inondations ont bien avancé.

L'élaboration du « Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) complet » va donc permettre au SMA de reprendre les travaux d'aménagements prévus dans le PAPI d'intention, initialement porté par le Conseil Départemental du Var. Logiquement, les premiers travaux d'aménagement tels que le désensablement et l'entretien des berges devraient démarrer

cette année. Nous avons également monté des partenariats avec des centres de formation de techniciens rivière pour qu'ils gèrent l'entretien de la ripisylve des berges des affluents de l'Argens tel que le Blavet par exemple.

L'aménagement de la basse vallée de l'Argens coûtera à terme environ 100 millions d'euros si l'on prend l'ensemble des données en compte. Il s'agit d'un plan très ambitieux.

Quels sont les projets en cours de réflexion sur le territoire sur lesquels vous allez travailler ?

Un projet qui me tient à cœur pour la relance de l'agriculture est la création d'une plateforme de distribution de produits locaux. Celle-ci permettrait la mise en place d'un drive fermier qui répondrait aux demandes individuelles de chacun, mais également la fourniture des cantines collectives scolaires qui ont une demande de plus en plus importante. Enfin, des partenariats avec les rayons de supermarchés alloués aux produits du terroir pourraient également être mis en place par la création d'une telle structure. Un lissage des stocks pourra même permettre de vendre les produits locaux au-delà de la CAVEM.



À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

Hygiène

04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

Vaccination

04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr

Agglobus

www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

Démoustication

Numéro vert : 0 800 10 40 11

Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr

Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

contact@theatre-le-forum.fr

www.aggloscenes.com

MAIRIES

Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

www.mairieadretsesterel.fr

Fréjus

04 94 17 66 00

www.ville-frejus.fr

Puget sur Argens

04 94 19 67 00

contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr

www.ville-saintraphael.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ? Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien •
83 700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON



Vie du Conseil

Les élus ont voté :

Conseils communautaires des 30 mars et 21 avril
Bureaux communautaires des 27 mars et 24 avril

BUDGET 2015... les dispositions financières des budgets 2015 (eau, assainissement, budget général, transports, ordures ménagères), sans augmenter les impôts. **HABITAT...** des garanties d'emprunt pour la création de 69 logements locatifs sociaux à Fréjus et Saint-Raphaël... des subventions aux propriétaires privés qui réhabilitent leur logement dans le cadre du Programme d'intérêt Général à hauteur de 22 263 €... la délégation par M. le Préfet à la CAVEM de son contingent de réservations de logements sociaux neufs. **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE...** les subventions de fonctionnement pour : l'association soutenant la création d'entreprises « Var Initiative » de 41 548 € ; la Mission Locale Est Var (accompagnement des jeunes en difficulté dans l'accès à l'emploi) de 351 195 € ; la Maison de l'Emploi de 130 000 €... un partenariat avec un organisme de formation professionnelle (IMSAT / Futurosud / CREPS) dans le domaine du sport loisirs et du tourisme pour créer un futur centre de formation d'apprentis sur le territoire. **SECURITE...** les crédits nécessaires aux conventions avec les pompiers pour la surveillance des plages et de la baignade cet été 2015 pour les plages de l'agglomération. **CULTURE...** la subvention du dernier festival de musiques actuelles du Var en apportant plus de 40 000 € au Mas des Escaravatières à Puget sur Argens, afin de contribuer à l'attractivité du territoire pendant la saison.



Pour retirer le magazine Var Estérel Méditerranée

- > **Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- > **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, Caïs, La Gabelle, Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'animation de Villeneuve, Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Le Forum ; Salle du Sextant.
- > **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Actions Sociales ; Office de tourisme de la ville.
- > **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres, Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- > **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Valescure, Trayas ; Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte.

Expression de l'opposition

ESPRIT DÉMOCRATIQUE, ES-TU LÀ ?

Nous avons à plusieurs reprises dénoncé l'anormalité flagrante de la gouvernance actuelle de la CAVEM, voulue par son Président. On voit en effet rarement la principale ville d'une agglomération, Fréjus en l'occurrence, qui regroupe plus de 48 % de sa population, représentée parmi les 12 membres du bureau communautaire, principale instance décisionnaire de l'Agglo, uniquement par un conseiller municipal d'opposition.

Plutôt que de remédier à cette incongruité, le Président de la CAVEM a franchi une nouvelle étape dans le déni de démocratie. Après la démission du Maire de Roquebrune, il a tout simplement fait élire, le 21 avril dernier, un nouveau vice-président contre le candidat de la majorité Roquebrunoise.

Le Président de la CAVEM gouverne donc en faisant fi de l'exécutif démocratiquement élu de 2 des 5 villes de l'Agglomération, qui représentent 60 % de ses habitants.

Cette situation ubuesque pose la question de la légitimité du bureau communautaire, voire celle de sa légalité. En effet, lorsque le Conseil constitutionnel avait censuré, en juin 2014, les anciennes dispositions sur les accords locaux, il avait rappelé

le principe d'égalité des citoyens devant le suffrage et l'importance du principe général de proportionnalité par rapport à la population de chaque commune membre de l'EPCI. Deux principes qui ont également guidé la nouvelle loi du 9 mars 2015 concernant les accords locaux de répartition des sièges, et qui sont ici ouvertement bafoués.

Cette situation est nuisible au bon fonctionnement de la CAVEM et aux habitants de l'Agglo.

D'une part car à l'heure où la législation renforce le rôle des intercommunalités, elle rend difficile l'établissement d'un climat de confiance et de partenariat constructif, qui devrait être le socle fondateur de notre communauté, au-delà des divergences politiques.

D'autre part, car elle brouille l'image de l'intercommunalité, et ne renforce pas la légitimité d'une institution dont les apports sont encore mal perçus par les citoyens et qui peine à s'imposer dans notre paysage institutionnel.

Il est plus que temps de sortir de cette situation, rarissime parmi nos intercommunalités, d'une gouvernance de plus en plus isolée. Et que souffle au sein de la CAVEM un indispensable vent d'esprit démocratique. Il y va du bon fonctionnement de notre institution, au bénéfice de la population de nos villes.

Groupe d'opposition du Front National

SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Journées ouvertes à tous les :

› 8 juin 2015 / 10h à 19h

Mairie des Adrets de l'Estérel

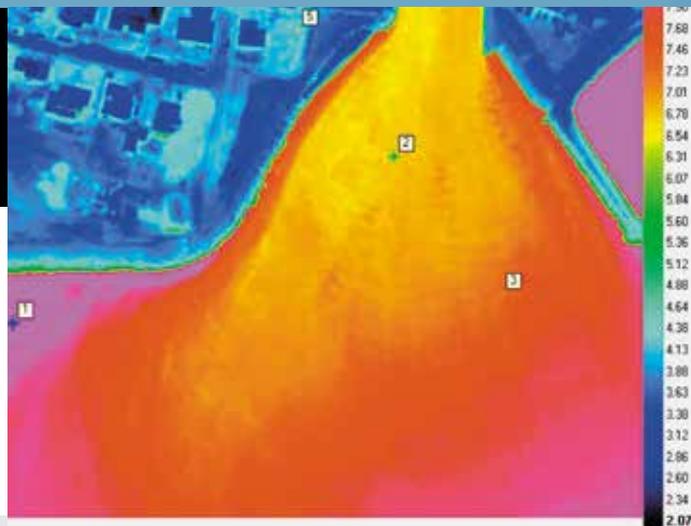
› 10 et 11 juin 2015 / 10h à 19h

Palais des Sports - Saint-Raphaël

RESTITUTION DE LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DU TERRITOIRE VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

Venez découvrir le cliché aérien thermique de votre habitation pour mieux l'isoler en demandant :

- › Un diagnostic des déperditions de chaleur et de la qualité d'isolation thermique de votre toiture
- › Des conseils pour les démarches et travaux à réaliser



J'isole mon habitation pour :

- › réduire mes dépenses annuelles de chauffage
- › gagner en confort
- › valoriser mon logement
- › diminuer mes consommations d'énergie

